



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20211122-CONS-AG-21-150-DE
Date de télétransmission : 02/12/2021
Date de réception préfecture : 02/12/2021

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 22 novembre 2021

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

OBJET : AVVIÀ – FIXATION DES TARIFS DES SERVICES

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 16 novembre 2021.

ETAIENT PRESENTS :

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Héléne, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
MALAFRONTI Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MORGANTI Julien	à	BIAGGINI Jean-Jacques
PADOVANI Jean-Jacques	à	LORENZI Thérèse
PIPERI Linda	à	LACAVE Mattea
POLIFRONI Bruno	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO
TIERI Paul	à	SAVELLI Pierre
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Héléne

QUORUM : 21

ABSENTS : DE CASALTA Jean-Sébastien, VESPERINI Françoise, SIMEONI Gilles

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire.
M. Pierre-Baptiste SIMONI est élu secrétaire de séance.

OBJET : AVVIÀ – FIXATION DES TARIFS DES SERVICES

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu les avis favorables de la commission « Attractivité di u territoriu » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Vu le projet joint en annexe du rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
(A l'unanimité)**

La fixation des tarifs des services de l'offre AVVIÀ comme suit :

Salles de réunion :

	Tarif base ½ journée	Pack 10 réunions	Pack 20 réunions (-5%)	Pack 30 réunions (-10%)
Salle de réunion de moins de 10 places	35 €	350 €	670 €	945 €
Salle de réunion de 12 places	50 €	500 €	950 €	1 350 €
Salle de réunion de 20 places	60 €	600 €	1 140 €	1 620 €

Espaces de travail partagé :

	Tarif base ½ journée	Pack 10 demi-journées	Pack 20 demi-journées (-5%)	Pack 30 demi-journées (-10%)
Espace équipé table + chaise/fauteuil	10 €	100 €	190 €	270 €

Espaces de convivialité / conférences :

	Journée	Soirée (19h-22h)
Espace Cours Favale (capacité 30 pers)	100 €	100 €

DIT

Qu'un contrat de vente des services AVVIÀ sera signé par chaque utilisateur des services de l'offre ;

OBJET : AVVIÀ – FIXATION DES TARIFS DES SERVICES

APPROUVE

Le projet de contrat de vente de services, ci-annexé ;

AUTORISE

Le Président à signer les contrats de vente des services et tout document se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGIO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **02 DEC. 2021**
et publication ou notification
du **02 DEC. 2021**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI